



Marchandise payee mais non livree entre particulier quel recours

Par **PKBG72**, le **25/10/2011** à **17:32**

Bonjour,
Bonjour,
J'ai acheté du vin à un particulier. Il était prévu de régler la moitié à l'avance et l'autre à la réception de la marchandise. J'ai bien effectué le premier versement par virement, par contre je n'ai jamais reçu la marchandise et ceci malgré plusieurs mails de rappel.
Pourriez-vous me dire quels sont mes recours, (le virement effectué est de 3600€)
merci cordialement

Par **mimi493**, le **25/10/2011** à **18:39**

LRAR de mise en demeure de livrer, sous 8 jours, qu'à défaut vous saisissez la justice